

nier vers. Il *crut*, et fermement, dès qu'il eut vu : et ses relations avec le P. de Ravignan resserrèrent étroitement sa confiance, sa reconnaissance, son estime.

9 AVRIL 1850.

“ Je vous ai déjà parlé des bontés que M. de Ravignan avait eues pour moi. Il est convenu que j'irai tous les mois pour causer. C'est lui qui me l'a offert ; vous comprenez bien que je n'ai pas refusé. Nous parlerons philosophie, religion, et j'aurai toujours soin de préparer une petite question sur laquelle je tiendrai à m'éclaircir. Cela m'a réussi une première fois ; nous avons parlé ensemble une demi-heure sur la question des mariages, il m'a pleinement satisfait.”

4 DÉCEMBRE 1850.

“ Mercredi je suis allé voir M. de Ravignan. Il s'est plaint de ce qu'il y avait longtemps que je fusse allé le voir ; je lui ai fait observer que j'étais revenu à Paris seulement depuis quelques jours. Il est toujours d'une amabilité charmante avec moi. Je lui ai raconté ma vie quotidienne ; ce que je faisais le matin, à midi, le soir, où je mangeais. Ça l'amusait beaucoup car il se rappelait son ancienne vie d'étudiant en droit. Vous comprenez bien que je n'ai pas le premier, entamé la conversation sur ce sujet et que, s'il n'avait pas stimulé mon caquetage, je n'aurais pas caqueté.”

L'habile jésuite avait bel et bien “ enjôlé ” le futur avocat. C'était gagner une bonne cause ; qu'ils en soient félicités tous deux. Ces relations avec le fils de saint Ignace n'étaient pas pour affaiblir la respectueuse estime envers le fils de saint Dominique. Plusieurs années après, nous trouverons M. Dabot, membre de la Société de Saint-Vincent de Paul, dans la Conférence même dont la bonne fortune était de posséder comme guide l'illustre prédicateur de Notre-Dame. Son ancien auditeur en le fréquentant de plus près est fidèle à son admiration “ publique ” et il a grand'raison :

1^{er} JUILLET 1853.

“ Je vous ai dit que je faisais partie d'une conférence de Saint-Vincent de Paul, placée sous la direction de La-